



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## viticulture

Question écrite n° 8549

### Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le déficit d'image de produits de qualité dont souffre la viticulture française et européenne. La France et l'Europe n'ont pas su accueillir le Congrès mondial sur le vin et la santé qui s'est déroulé du 21 au 23 octobre 2002 au Chili, ce qui montre un manque certain de sensibilisation des pouvoirs publics en ce domaine. Plus encore, l'image de la viticulture s'est dégradée par des campagnes de dénigrement de la consommation de vin, alors même que cette filière est confrontée à la concurrence frontale des pays du Nouveau Monde. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour soutenir la recherche sur les effets d'une consommation modérée de vin et aider les professionnels concernés à communiquer à ce sujet.

### Texte de la réponse

La viticulture française a beaucoup d'atouts - qualité, authenticité, diversité - pour faire valoir la qualité de ses vins. C'est l'objectif de chacune des campagnes de promotion et de communication que soutiennent les pouvoirs publics. Si certains travaux tendent à montrer qu'une consommation régulière et modérée de vin pourrait avoir des effets bénéfiques en réduisant le risque d'apparition de certaines pathologies, ils sont parfois contestés. Aussi doivent-ils être utilisés avec précaution. Par ailleurs, les problèmes d'alcoolisation liés à une consommation excessive et leurs effets sur la santé ne peuvent et ne doivent être niés. Ils doivent au contraire être dénoncés partout et par tous. La filière viticole française, convaincue de la responsabilité qui est aussi la sienne dans la lutte contre les méfaits de l'alcoolisme et en particulier contre la violence routière, adhère à l'action dont le Président de la République a fait une des principales priorités du Gouvernement. Les pouvoirs publics soutiennent donc sans ambiguïté les initiatives des professionnels. Ainsi, ceux-ci se sont-ils rassemblés sous la bannière « Vins et société » et ont-ils entrepris de se rapprocher de la ligue pour la sécurité routière pour jeter les bases d'un vrai partenariat. En prenant ainsi part à un combat commun et concerté, la filière vitivinicole pourra s'associer, en responsabilité, à une politique de santé publique fondée sur l'éducation du consommateur et participer à une prévention ciblée sur les comportements davantage que sur les produits. La demande de transparence et la mise à disposition du consommateur d'une information claire sur la nature, la valeur ou les effets de tel ou tel produit alimentaire reste une tendance de fond. La France est le pays qui a jusqu'à présent le plus investi dans la recherche sur le vin et la santé. Il est important que les scientifiques de toutes les disciplines concernées continuent à être sollicités afin qu'ils puissent poursuivre leurs travaux en pleine et totale indépendance dans toutes les instances publiques ou privées, nationales ou internationales qui se sont déjà engagées dans la recherche sur les effets du vin sur la santé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léon Vachet](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 8549

**Rubrique** : Agroalimentaire

**Ministère interrogé** : agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire** : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 16 décembre 2002, page 4876

**Réponse publiée le** : 16 juin 2003, page 4727